www.nespouls.fr



MAGAZINE

PAGE 4-5-6

NESPOULS INFORMATIONS MUNICIPALES N°63 /// Septembre 20 INFORMATIONS MUNICIPALES N°63 /// Septembre 2025



PAGE 8-9-10

SOMMAIRE

Pages 4 à 6 DOSSIER

Pages 8 à 10 FOCUS

Page 18 COTÉ CONSEIL

Page 19 COTÉ AGGLO



Une belle fraternité au repas du Breuil le 02 août

LES ANIMATIONS ESTIVALES DANS NOS VILLAGES



Convivialité au repas des voisins à la Lissadière le 14 septembre



L'incontournable fête du pain à Favars le 30 août

Mairie de Nespouls : 14 place de la Croix Blanche 19600 NESPOULS Tél. 05 55 85 82 22 mairie@nespouls.fr

Tel. 00 00 02 22 Thaine@nespouls.if

Directeur de la publication : François Patier, maire de Nespouls.

Responsable de l'édition et Rédaction : Monique Serre, conseillère municipale adjointe à la communication.

Crédits photos © : Mairie de Nespouls, Associations, Ecole Tina Adler, Pixabay, IGOZCOM.

Conception graphique: IGOZCOM

 $\textbf{Impression:} \ AREDEP \ REPRO \ \ 400 \ exemplaires.$

LES PERMANENCES EN MAIRIE

FAMILLES RURALES

Le 1er lundi du mois de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous :

chargée d'apporter une aide individuelle et gratuite aux démarches administratives en ligne.

Elle assure aussi le POINT CONSEIL BUDGET service gratuit labellisé par l'Etat.

ASSISTANTE SOCIALE

Rattachée à la Maison de la Solidarité Départementale de Brive Ouest, Madame LUCAS Elisa assure depuis le mois de juin des permanences physiques à la mairie. Pour prendre rendez-vous, contacter la MSD

2 05 19 07 82 66.

Permanence de 09h00 à 12h00 : le mardi 23 septembre. 4 créneaux de rendez-vous en matinée :

09h00, 09h45, 10h30 et 11h15. Les permanences du dernier trimestre 2025

seront communiquées sur Intramuros (tuile Annuaire)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Aide au règlement à l'amiable des litiges de la vie quotidienne. Confidentiel, gratuit et rapide.

Prise de rendez-vous auprès de M. CHASTANG Gilles, conciliateur de justice au Tribunal Judiciaire de Brive

2 06 87 43 57 36

gilles.chastang@conciliateurdejustice.fr

Remerciements aux associations, à Christine Meyjonade, à Jean Paul Serre et à Marie Martine Patier qui ont participé à la rédaction de ce journal.

Nous suivre en un clic



www.nespouls.fr



https://appli-intramuros.fr/





https://www.youtube.com/@mairiedenespouls



ÉDITO

Quelques jours après la rentrée, l'aéronautique en fête à Nespouls!

Une rentrée placée sous le signe de l'histoire de notre commune racontée aux élèves de l'école Tina Adler lors d'une balade nocturne dans le bourg. Une initiative destinée à resserrer les liens entre les jeunes générations et les plus anciens, ceux qui ont encore en mémoire des évènements qu'ils ont vécus et qui ont définitivement marqué l'histoire de France et ceux qui la découvrent.

L'année 2025 marque le 80ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. La dernière guerre qui a touché simultanément l'ensemble de la planète. Commencée en 1940, elle se termine en Europe le 8 mai 1945 et dans la région pacifique le 2 septembre, quelques semaines après les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Épisode dramatique d'une guerre plus meurtrière que toutes les autres, épisode dramatique car l'homme se donne la capacité d'autodestruction planétaire.

Nespouls a choisi de se lancer un défi en adhérant à l'association des « Maires pour la Paix » dont la commune devient ainsi la seconde collectivité adhérente en Corrèze. Un engagement qui va au-delà de la mémoire des évènements des années 40. Défendre la paix ce n'est pas seulement déplorer les drames quotidiens repris dans les médias et autres réseaux sociaux. Défendre la paix c'est d'abord éviter les conflits de proximité, éviter les surenchères et les ragots qui détériorent les relations humaines. Les rencontres de voisinage sont un outil sur lequel on peut s'appuyer pour créer une atmosphère plus vivable alors que l'addiction aux téléphones portables construit des générations coupées du contact direct avec les autres. L'association des "Maires pour la Paix" qui propose des conférences et formations peut inciter les jeunes et les moins jeunes à évoluer vers moins d'introversion vers ce que les fondateurs appellent la « culture de la paix ». La fête du pain, la fête des voisins autant d'occasions pour partager et limiter les violences de proximité.

Le 28 septembre l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne célèbre ses 15 ans d'existence et l'aéroclub de Brive ses 100 ans. L'occasion d'une fête aérienne exceptionnelle qui propose un « plateau » digne des plus grands meetings organisés en France cette année.

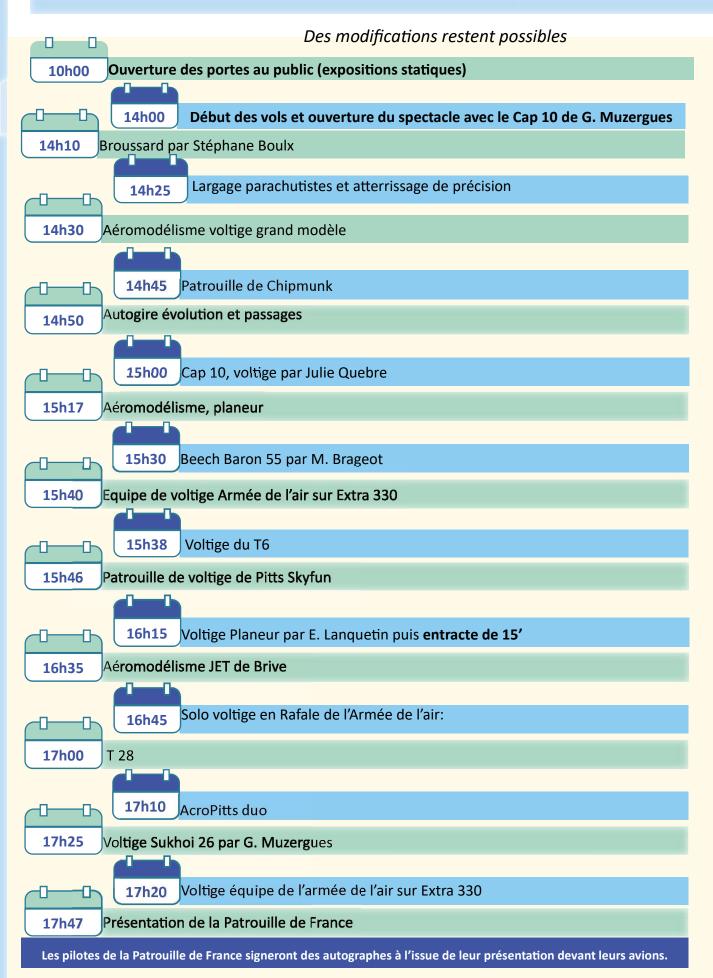
La commune de Nespouls sera au cœur de l'évènement qui prévoit d'accueillir 15 000 spectateurs payants et sans doute beaucoup d'autres à la périphérie. Les contraintes règlementaires sont de plus en plus sévères et vont imposer des restrictions de circulation et de stationnement le dimanche 28 septembre, notamment dans le secteur du stade, du bourg, de la Croix Blanche, des Chauffourneaux et de Favars. L'emplacement de la foire de Belveyre est également concerné. Le programme, les schémas et consignes applicables ce jour-là sont présentés dans ce bulletin. Les vols sont prévus entre 14h et 18h. Il faut s'attendre à des difficultés de circulation importantes à partir de 17h30.

La fête aérienne sera précédée le samedi 27 au matin par le passage à la Croix Blanche d'une reconstitution du Paris Dakar des années 90.

Et la rentrée scolaire dans tout ça : elle s'est bien passée pour les 8 élèves entrant en sixième comme pour la nouvelle génération des tout petits. L'équipe d'enseignantes et les agents communaux étaient au rendez-vous de cette journée qui marque l'origine de 10 mois d'efforts et de découvertes pour les enfants et pour les parents.

Bon courage pour cette année scolaire 2025 - 2026.

PROGRAMME DU « MEETING » AÉRIEN DU 28 SEPTEMBRE 2025



UNE FÊTE AÉRIENNE ET DES CONSIGNES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Le spectacle proposé le 28 septembre est digne des plus grandes rencontres aériennes de l'année en France. Le public risque d'être nombreux et la commune de Nespouls notamment côté Favars et Belveyre sera directement impactée. Des sens de circulation, des interdictions d'utiliser certaines voies sont prévues. Les arrêtés municipaux et départementaux seront proposés sur intramuros quand ils auront été validés. Les répétitions durant la semaine précédente pourront générer des périodes à forte densité de bruit.

CE QUE L'ON PEUT RETENIR D'ORES ET DÉJÀ :





L'accès à l'aéroport sera fermé à partir du rond-point du stade toute la journée du 28. Sauf pour les secours, les VIP, les PMR et les organisateurs. Seules les navettes dédiées seront autorisées à prendre des passagers aux différents parkings et à les conduire à l'entrée du meeting.





L'accès des piétons au meeting est interdit. Une exception pour les personnes qui partiront de Favars et seront autorisés à emprunter la « route des coteaux » ou le « chemin du lac » à condition d'avoir obtenu un badge au secrétariat de mairie. Badge à récupérer au plus tard le jeudi 25 septembre . Pour ces piétons, il sera demandé de présenter aux contrôleurs présents sur la route de contournement de l'aéroport, le badge et le billet d'entrée au meeting.





La circulation des véhicules à l'intérieur de la commune, sera libre sauf à proximité du stade et sur la route de contournement de l'aéroport qui sera fermée. La route du stade sera réservée aux navettes. (Sauf résidents).





Un sens unique de circulation sera imposé sur la route de Belveyre « rue des vieux fours » jusqu'au carrefour devant l'accès à la foire. Sens obligatoire du sud vers le nord, cet itinéraire sera emprunté par les navettes.





Le stationnement sur les grands axes de circulation sera interdit sauf aux résidents notamment le long de la D19 dans le bourg.





La circulation des vélos respectera les mêmes règles que celle des piétons.







La circulation des PMR sera autorisée jusqu'au parking de l'aérogare avec une billetterie spécifique et un contrôle.





Les badges Nespouls seront disponibles sur demande au secrétariat de la mairie et ils seront numérotés.





Le stade et la salle polyvalente seront mis à la disposition des gendarmes toute la journée.

ACCÈS DES PIÉTONS AU MEETING POUR LE VILLAGE DE FAVARS



Schéma de Mobilité Douce : Les Voies Vertes Pâles

Le Conseil Départemental a décidé de mettre en œuvre en 2025, un schéma de mobilité douce innovant, spécifiquement conçu pour répondre aux particularités du territoire rural corrézien. Ce projet ambitieux relie 78 points d'intérêt — sites touristiques et espaces naturels — répartis tous les 10 km le long d'un parcours de 1 200 km. Ce réseau porte le nom de Voies Vertes Pâles (VVP) et notre commune est concernée par ce schéma de mobilité douce.

Ce schéma repose sur un concept novateur de **voirie partagée**, accessible à tous les usagers : Véhicules motorisés, Vélos et Piétons. Il privilégie une approche de **sobriété routière**, en valorisant les infrastructures existantes plutôt que de créer de nouvelles routes coûteuses. Le choix s'est ainsi porté sur des routes départementales à faible trafic et des voies communales.

Le Département s'engage à assurer, à ses frais, l'entretien des voies et de leurs abords, conformément aux conditions définies dans le cahier des charges du schéma de mobilité douce, approuvé par délibération de l'assemblée départementale dans sa version en vigueur.

Objectifs du projet

- ► Encourager l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens.
- ► Sensibiliser les usagers au partage harmonieux des Voies Vertes Pâles.
- ► Attirer de nouveaux visiteurs et promouvoir un tourisme durable.

Ce réseau vise à concilier les usages touristiques et les déplacements du quotidien, tout en garantissant une cohabitation sereine avec les véhicules motorisés. Pour cela, des **signalétiques adaptées** et des **aménagements de sécurité** pour les piétons et les cyclistes sont déployés.

Le Circuit VVP3 à Nespouls

Au niveau du stade, la signalétique oriente les usagers vers l'aéroport et vers le bourg de Nespouls.





Le Circuit VVP3, en provenance du lac du Causse, traverse Le Soulier et Farges, puis rejoint notre commune en passant par Belveyre, La Croix Blanche, l'aéroport de Brive- Vallée de la Dordogne, le bourg pour aller vers Turenne par la RD19.



Deux panneaux directionnels balisent le circuit dans le bourg,

Aménagements de sécurité pour piétons et cyclistes situés à proximité de la zone d'activités de la Croix Blanche. .





7

Durant toute l'année scolaire, les enfants des trois classes de l'école Tina Adler ont travaillé sur un projet pédagogique dont le thème était « L'art dans tous ses états ».

Ils ont approché plusieurs formes d'art : peinture, dessins, collages, musique, littérature et cinéma.

En ce qui concerne les arts visuels, ils ont étudié les œuvres de différents artistes et ont, à leur tour, produit de nombreuses créations.

Les enfants de maternelle ont réalisé une fresque à la manière de Keith Haring et des recherches autour du célèbre tableau de Munch, « Le cri », ainsi que tout un travail de découvertes et de création centré sur Hervé Tullet, peintre et illustrateur jeunesse, aidés par une mallette prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Corrèze contenant de nombreux ouvrages de l'artiste.



Atelier artistique en maternelle peinture du champ de fleurs selon les propositions d'Hervé Tullet

Ils se sont aussi appropriés le travail de grands peintres tels que Vincent Van Gogh, Piet Mondrian ou Jean Dubuffet et ils ont découvert les tableaux hauts en couleurs de Jackson Pollock ou David Ferreira.

Les CP et les CE1 se sont confrontés aux arts spécifiques aux populations de chacun des continents. Ils ont réalisé des carnets de voyages illustrés d'œuvres liées aux différentes cultures, de l'art aborigène d'Océanie caractérisé par des peintures aux multiples points, en passant par l'Afrique et ses couleurs chaudes ou par l'Asie et la délicatesse de ses estampes.



Quant aux élèves de CE2, CM1 et CM2, ils ont eux aussi élaboré un carnet de voyage mais en suivant les traces de Philéas Fog, ce merveilleux gentleman Anglais qui a accompli le tour du monde en quatre-vingt jours. Pour cela, ils avaient d'abord abordé l'œuvre de Jules Verne en littérature.

Pour soutenir toute cette création, les enfants, se sont engagés avec leurs enseignantes dans de nombreuses activités toutes aussi riches les unes que les autres

Ce fut d'abord le musée qui s'invita à l'école. En effet, un animateur du musée Jacques Chirac a rendu visite aux trois classes afin de leur présenter, sous forme très ludique, des œuvres du musée et les pays d'où elles provenaient.



Devant une vitrine au musée Jacques Chirac

Ensuite, les classes de Virginie Vanstaen et de Karine Palatsi se sont rendues au musée Jacques Chirac à Sarran. Là, durant une partie de la journée, elles ont découvert le village et son architecture grâce à un formidable jeu de piste puis, ce sont les trésors du musée qui furent leur centre d'intérêt avec la découverte des cadeaux présidentiels qui sont autant d'œuvres d'art du monde entier.

ATS A L'ÉCOLE TINA ADLER

Vint alors une rencontre avec le septième art par l'intermédiaire des participations aux projections « Ecole et cinéma ». Les cycle 2 et 3 ont pu voyager au pays de « Microcosmos, le peuple de l'herbe », du « Magicien D'Oz » mais aussi de « Kérity et la maison des contes »

C'est d'ailleurs ce dernier film dont le héros Nathanaël, rapetissé par un mauvais sort et voyageant d'un conte à l'autre, a initié un travail artistique au cycle 3. Il s'agissait pour les enfants de s'en inspirer afin de créer des boîtes à contes mais en miniaturisant les éléments de façon à pouvoir les installer dans des boîtes d'allumettes. C'est donc ainsi qu'une très jolie collection de maquettes artistiques et magiques a vu le jour.

Quant à la classe de maternelle, elle a pu voir « Jardins enchantés » et « Un peu d'imagination » qui sont des programmes de plusieurs petites créations cinématographiques.

Plus tard, la participation des enfants à la semaine du court métrage leur a offert le visionnage de films pour tous les publics durant lequel ils se sont régalés.

Puis, le mardi 3 Juin, la classe de cycle 3 d'Amandine Erard est partie une journée à la cité du cinéma à Gindou, dans le Lot, pour y rencontrer la technique du « mashup » se pratiquant à partir d'une table lumineuse branchée sur un ordinateur. Cette merveilleuse machine permet, grâce à des cartes images sur lesquelles se trouvent des photos ou à des cartes-son, supports musicaux, de créer son propre court métrage. Ce dernier peut être enregistré sur une clé USB. Ils ont aussi pu se cultiver sur l'histoire du cinéma et sur différentes techniques utilisées pour faire des films comme le fond vert pour les effets spéciaux, grâce à la visite d'une exposition. La projection du film « Brendan et le secret de Kells » les a initiés à la calligraphie et aux enluminures, arts qu'ils ont mis en pratique lors de leur retour à l'école en fabriquant un superbe abécédaire du cinéma à partir de lettrines, à l'image des moines copistes du Moyen-Age.



Pour la classe de Karine Palatsi, l'animatrice de Gindou s'est déplacée et le jeudi 12 Juin, les enfants de cycle 2 se sont initiés à la technique du « StopMotion ». Il s'agissait pour eux de réaliser un petit film d'animation en plaçant des objets sur un support plat et en les déplaçant légèrement à chacune des prises de vue, de façon à générer un mouvement lors de la restitution à cadence normale de toutes les photographies. Cette technique est semblable à celle qui permet de faire les dessins animés. Les enfants ont beaucoup apprécié.

La création cinématographique étant encore compliquée pour les plus jeunes, la classe maternelle de Virginie Vanstaen s'est rendue au musée Labenche à Brive et y a découvert de nombreuses œuvres d'art mais aussi la collection des magnifiques tapisseries d'Aubusson et de Mortlake tissées pour la plupart au dix-septième siècle.



La maternelle devant les tapisseries au musée Labenche

Le voyage artistique fit la part belle à la musique. En effet, Maîtresse Christine est venue présenter tout au fil de l'année une découverte des instruments du monde à travers des contes tels que « La couleurs de oiseaux » pour découvrir la musique aborigène et le célèbre didgeridoo, « Ivachka et la sorcière » pour aborder les instruments des pays de l'est comme la balalaïka, «Soriba et les animaux musiciens » pour connaître les instruments d'Afrique tels que le balafon et les djembés ou doumdoumbas, « Le diadème de rosée » pour rencontrer le son du pipa venant du tréfonds de la Chine mais aussi « Le carnaval des animaux » de Camille Saint-Saëns qui a permis de se familiariser avec l'harmonica de verre et de nombreux instruments plus communs.

Atelier mashup à Gindou

Et, à la fin de l'année scolaire, grâce à une malle prêtée une fois encore par la Bibliothèque Départementale de Tulle, elle a fait voyager les enfants aux quatre coins du monde avec des instruments comme la cloche agogo, les crotales à doigts africaines, les agklungs d'Indonésie, les boules chinoises ou les apitos de samba du Brésil et bien d'autres encore.

Enfin, la médiathèque jeunesse a ouvert ses portes à chacune des trois classes de l'école pour découvrir des livres sur l'art et des œuvres d'artistes. Les enfants ont pu participer à des ateliers-jeux autour de puzzles, de jeux des différences, de tableaux mosaïques, de découvertes de peintres français et étrangers peu ou très connus du grand public et ils ont participé à un jeu de recherche de tableaux cachés dans les salles avant de repartir vers l'école avec chacun un petit livret d'artiste à compléter afin d'asseoir toutes leurs connaissances en peinture.



Atelier recherche de différences sur des tableaux à la médiathèque

Cette année très riche a fini en apothéose le vendredi 13 Juin avec une fin d'après-midi consacrée à une fabuleuse exposition reprenant tout le travail mené et toutes les découvertes qui ont su, au fil des jours, apporter connaissances et plaisir à tous.

Pour cette exposition, tous les enfants de l'école avaient aussi participé, main dans la main, à l'élaboration d'une œuvre collective représentant un réseau routier dans une ville imaginaire basée sur le travail proposé par l'artiste Hervé Tullet et, un atelier de land-art libre était offert à tous les visiteurs désireux de laisser une trace artistique éphémère dans la cour de l'école.

Pour terminer dans un esprit de partage et de convivialité, l'Association des Parents d'Élèves proposait un repas inscription, prolongé par une séance de Karaoké, car bien sûr, la chanson aussi est une expression artistique.



Land art dans la cour de l'école

Toute cette route sur le sentier des arts a été très enrichissante pour chacun et a laissé au cœur de chaque enfant, une petite trace indélébile, de ces traces qui se rappellent à vous en avançant sur le chemin de la vie et qui ouvrent les yeux et le cœur à la poésie de chaque jour qui passe, à celle que l'on rencontre dans un tableau de maître ou un dessin d'enfant, dans un morceau de musique ou dans la berceuse fredonnée par des parents, dans le chant des oiseaux ou dans la lecture de quelques vers d'un poète, à cette douceur que les arts apportent dans un monde un peu trop sombre, un peu trop triste mais que l'on voudrait beau et chatoyant comme une peinture du Douanier Rousseau ou de Claude Monet.

Merci à tous ces jeunes d'avoir, pour cette année en tous cas, offert un arc-en-ciel de créations aux couleurs enchanteresses qui ont permis un doux moment d'évasion.



Partage et convivialité le 13 juin

A LA MÉDIATHÈQUE AU CŒUR DU MOIS DE JUILLET

Durant trois samedis du mois de Juillet, la médiathèque a ouvert ses portes en proposant un accueil ludique.

En effet, durant ces journées d'ouverture, il était possible d'emprunter romans, bandes dessinées, documentaires, albums, dvd... comme d'habitude et, il était proposé pour les enfants, d'écouter des lectures d'albums mais aussi de faire des ateliers de pliage.

Ce furent d'agréables moments durant lesquels parents et grands-parents participèrent et jouèrent le jeu avec les plus jeunes.

Les pliages de grues en origami ou la fabrication de marque-pages « petits monstres » ont intéressé les petits mais aussi les adultes présents.

Un grand merci à eux pour ces moments très sympathiques partagés et au plaisir de les retrouver bientôt à la médiathèque-jeunesse lors des prochains petits ateliers.



UNE BALADE CONTÉE À LA LUEUR DES BÂTONS LUMINEUX

Mais que se passait-il à Nespouls le Vendredi 12 Septembre à la tombée de la nuit ? Un groupe de près de 75 personnes, enfants de l'école, collégiens, parents et grands-parents, maîtresses de l'école, bâtons lumineux en main, participaient à une balade nocturne autour du bourg afin d'en découvrir ou redécouvrir les bâtiments sous un éclairage à la fois historique mais aussi magique. Pour l'école et son horloge, l'ancien atelier du maréchal-ferrant, les fournils des deux boulangers, la maison de l'épicier, la médiathèque et les fontaines, Jean-Paul Serre, responsable de la Maison du Patrimoine apportait un commentaire érudit tandis que Christine

Meyjonade, médiathécaire bénévole, offrait la lecture d'un conte en lien avec le lieu.

A la moitié du parcours, le groupe fut plongé dans l'obscurité du bas du village. Mais comme si cela ne suffisait pas, il fallut éteindre les lampes et cacher les bâtons lumineux sous les gilets

la petite fée des murets du Causse

et vestes. Pourquoi ? Eh bien, parce que dans cet endroit-là, il y a les petites fées des murets du Causse qui vivent. Pour espérer en voir une, le silence et l'obscurité étaient de rigueur. Et ce fut le cas ! Une petite fée a été capturée et a accompagné tous les marcheurs jusqu'à la fin de la balade.

Cette déambulation fut pour tous un moment chaleureux de découverte au cœur de notre beau village mais aussi au pays des contes. Et comme il fut doux de se laisser bercer par la magie des relents de l'enfance tout en y ajoutant une belle pincée de culture.



DES ATELIERS NUMÉRIQUES À PORTÉE DE TOUS

accomplir des démarches administratives. Pourtant, dans notre commune, certains habitants restent en marge de cette transformation. Pour répondre à cet enjeu, des ateliers numériques sont proposés afin de favoriser l'inclusion et l'autonomie de chacun.

Depuis 2022, l'association Familles Rurales 19 anime régulièrement des ateliers dans notre commune avec l'appui de Gaëlle Maury conseillère numérique. Celle-ci assure également une fois par mois sur rendez-vous des permanences gratuites, offrant un accompagnement personnalisé aux administrés qui en ont besoin.

En 2025, le 400 Tiers-lieu numérique, en partenariat avec l'Agglo de Brive, enrichit cette dynamique en proposant des ateliers gratuits ouverts à tous les habitants de l'agglomération. A Nespouls, quatre séances de deux heures ont été programmées, dont trois ont déjà eu lieu dans la salle du conseil municipal. Ces ateliers, réunissant 6 à 7 participant es, créent un cadre convivial et bienveillant pour apprendre ensemble.

Le prochain atelier se tiendra le lundi 29 septembre de 15h à 17h et portera sur une thématique pratique : mieux gérer ses documents et sa boîte mail au quotidien. Une belle opportunité pour gagner en efficacité et sérénité dans l'usage de son ordinateur.

En soutenant ces initiatives, la commune s'engage activement contre l'exclusion numérique et affirme sa volonté de rester proche de ses citoyens. Une commune connectée, c'est une commune solidaire, inclusive et tournée vers l'avenir.

À l'heure où le numérique façonne notre quotidien, l'accès aux outils digitaux est devenu indispensable pour s'informer, communiquer ou



REPAS DES AÍNES

La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) renouvelle cette année son traditionnel repas des aînés, qui se tiendra le dimanche 16 novembre à la salle polyvalente.

Comme en 2024, Guillaume GÉNOIS avec son équipe assurera le repas, accompagné d'une animation musicale, pour une ambiance conviviale et festive.

Inscriptions ouvertes aux personnes âgées de 64 ans et plus, à effectuer avant le 25 octobre à la mairie.

Contact : **Tél : 05 55 85 82 22**

courriel: mairie@nespouls.fr

Si vous souhaitez participer au repas et si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, n'hésitez pas à le signaler lors de votre inscription : un accompagnement pourra être organisé.

Les colis gourmands seront maintenus pour les personnes âgées dépendantes ne pouvant pas assister au repas.

 $\diamond\diamond\diamond\diamond\diamond\diamond\diamond\diamond\diamond$





Élu plus beau parc thématique du monde en 2012 par un jury international de professionnels, le Puy-du-Fou attire chaque année plus de 1,5 million de spectateurs émerveillés. Peut-être êtes-vous de ceux-là! Mais connaissez-vous l'envers du décor? Pour découvrir les secrets du Puy-du-Fou, il suffit de suivre Philippe de Villiers dans sa narration.

Le Puy-du-Fou est né d'un rêve, qui, pour prendre corps, a dû surmonter de nombreux obstacles. Le Puy-du-Fou a deux faces : en scène, la face de la facilité, tout semble aller de soi, sans effort apparent. En coulisse, c'est l'inverse, rien ne va de soi, il faut cultiver la haute précision. C'est elle qui portera ensuite l'impression de facilité.

Une journée au Puy-du-Fou, c'est une déambulation insolite; tous les cent pas, on change de monde, on change de siècle, on change de costumes, d'architecture, de composition culinaire, d'animation emblématique.

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Un des nombreux secrets révélés dans l'ouvrage : les oiseaux écoutent et aiment

la musique !! Quand deux vautours se chamaillent et que l'un d'eux s'évade, on le rattrape au trombone ! Les daims, eux, préfèrent le violon

Et pour connaître tous les dessous de cette entreprise, aujourd'hui mondialement connue et reconnue pour son savoir-faire, n'hésitez pas à emprunter à la bibliothèque de Nespouls l'ouvrage de Philippe de Villiers intitulé

"LES SECRETS DU PUY-DU-FOU" et référencé 791.624 VIL

Bonne découverte!



SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL SOUTIEN AU COMMERCE LOC







Un point relais à Nespouls pour découvrir les Happyculteurs de la ferme de Beausoleil avec notre miel de prairie fleuri et suave ou notre miel forestier au goût plus fort.

Contact: 06 19 99 12 41



1ER COURS D'ESSAIS GRATUIT D'ESSAIS LES POUR LES NOUVEAUX

TOUS LES **MERCREDI***

LINES DANCES: 18h00-19h00

ZUMBA: 19h00-20h00

PILÂTES: 20H00 -21H00

* hors vacances scolaires



ANIMÉ PAR STEPHANIE À LA SALLE DES FËTES DE NESPOULS

POUR DES RAISONS D'ASSURANCE : L'ADHESIONS A L'ASSOCIATION FOYER RURAL DE NESPOULS EST OBLIGATOIRE ET OFFERTE LES COURS SONT ACCESSIBLE AU PLUS DE 12 ANS

 $\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond\Diamond$

☆ Tarif annuel : 100 euros 1 activité 190 euros 2 activités 270 euros 3 activités

♦♦♦♦♦♦

POUR PLUS D'INFORMATIONS \$\infty\$ 06.16.14.33.70

Club "ARC-EN-CIEL"



Vous aimeriez danser ou même apprendre à danser en toute convivialité? Rejoignez le club Arc-En-Ciel et découvrez nos activités du dernier trimestre 2025.

Contacts:

Jean Louis:

06 71 92 87 76

Martine:

06 85 52 09 48

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

THE DANSANT

JUGEALS-NAZARETH - 14 H 30

Animation: AMBIANCE MUSETTE

SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025

LES ANNIVERSAIRES

NESPOULS - 14 H 30

Animation: Francis DEVAUX

SAMEDI 06 DECEMBRE 2025

REPAS DE NOËL

JUGEALS-NAZARETH - 12 H

Animation: Virginie RIBES







REJOIGNEZ NOTRE CLUB DE TENNIS!

Cette année, quelques jeunes ont malheureusement quitté le club. Il est possible que certains habitants de la commune ne

connaissent pas notre association et pourtant, ils pourraient être intéressés par la pratique du tennis de table! Nous avons donc des places disponibles et nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres, quel que soit leur niveau.

Résultats sportifs du club

Équipe 1 : Une belle performance cette saison ! **Elle termine 1ère en Pré-Régionale (PR) et accède à la Régionale**



3 (R3). À partir du 20 septembre, elle affrontera des équipes telles que Guéret, La Souterraine, Ruffec, Panazol, Tulle, ainsi que des clubs de la banlieue de Poitiers.



Ruffec, Panazol, Tulle, ainsi De droite à gauche :Killian Magne, Maxime Pons, Thierry Houdry, que des clubs de la banlieue Stéphane Tronche.

Objectif : se maintenir en R3 et continuer à progresser !

Équipe 2 : **Elle termine 6ème sur 8 en Départementale 2 (D2)**. Malgré le maintien, le manque d'effectifs ne nous permet pas de rester dans cette division. Nous évoluerons donc en Départementale 3 à la rentrée.

À noter dans vos agendas! La traditionnelle soirée mique et petit salé aura lieu le samedi 22 novembre à la salle polyvalente de Nespouls. Un moment convivial à ne pas manquer!

FORMATION DES AIDANTS

Cette formation est gratuite et ouverte à tous les aidants familiaux au sens large (conjoints, enfants, amis, voisins...) qui accompagnent une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Elle sera coanimée par une psychologue et un bénévole de l'association.

Elle a pour but de faire mieux connaître le mécanisme de la maladie d'Alzheimer, ses répercussions sur la vie quotidienne des malades et de leur famille, les aides auxquelles ont droit les malades....

Pour s'inscrire à cette session de quatre demi-journées ou pour plus de renseignements, il suffit de nous téléphoner au 05.55.17.70.76 ou de nous envoyer un mail :

contact19@francealzheimer.org

Contact: Laeticia GALY

Coordinatrice

France Alzheimer Corrèze

06.78.93.70.60

ATTENTION: nombre de places limité









ABONNEMENT 2025-2026

La campagne d'abonnement du RCVR est lancée!

80 € pour une personne 120 € pour un couple

Valable pour tous les matchs à domicile comme à l'extérieur

Les réservations se font uniquement par SMS auprès de Chrystou au 06 21 62 46 23 en indiquant votre nom, prénom et adresse mail. Nous avons besoin de tout votre soutien pour encourager nos « blanc et noir » pour cette nouvelle saison!

Fédérale 2 / Fédérale B					
ALLER					
14/09	SOR AGOUT	RCVR			
21/09	RCVR	ARPAJON			
28/09	DECAZEVILLE	RCVR			
12/10	RODEZ	RCVR			
19/10	RCVR	MALEMORT			
26/10	LAVAUR	RCVR			
09/11	RCVR	CANTON ALBAN			
16/11	BEAUMONT	RCVR			
23/11	RCVR	CAUSSADE			
07/12	VERGT	RCVR			
14/12	RCVR	BELVES			
	RETOUR				
11/01	RCVR	SOR AGOUT			
18/01	ARPAJON	RCVR			
25/01	RCVR	DECAZEVILLE			
08/02	RCVR	RODEZ			
15/02	MALEMORT	RCVR			
01/03	RCVR	LAVAUR			
08/03	CANTON ALBAN	RCVR			
22/03	RCVR	BEAUMONT			
29/03	CAUSSADE	RCVR			
12/04	RCVR	VERGT			
26/04	BELVES	RCVR			



Régionale 3				
	ALLER			
21/09	RCVR	ORGNAC		
28/09	SAINT AULAIRE	RCVR		
05/10	RCVR	DAGLAN		
19/10	SALIGNAC	RCVR		
26/10	RCVR	LE PALAIS		
09/11	FOLLES	RCVR		
16/11	RCVR	PANAZOL		
23/11	RCVR	MEYMAC		
07/12	BELLAC	RCVR		
	RETOUR			
14/12	ORGNAC	RCVR		
11/01	RCVR	SAINT AULAIRE		
18/01	DAGLAN	RCVR		
01/02	RCVR	SALIGNAC		
08/02	LA PALAIS	RCVR		
01/03	RCVR	FOLLES		
08/03	PANAZOL	RCVR		
22/03	MEYMAC	RCVR		
29/03	RCVR	BELLAC		
CAICON				

SAISON 2025 - 2026



A LA DÉCOUVERTE DE LEURS ANCÊTRES

Hélène de Lacoste de Laval-Rizet, docteur vétérinaire à Gien (Loiret), a découvert sur Internet un article récent d'un bulletin de Nespouls relatant l'histoire du blason de la commune, blason de leur famille. Voulant en savoir plus, a pris contac avec la mairie, puis la Maison du Patrimoine afin d'avoir plus d'informations sur sa famille d'origine : les Nicolas de Lacoste, famille noble habitant Favars durant des siècles avant le Révolution.

Guidés par Jean-Paul Serre, Hélène de Lacoste de Laval-Rizet, son père et ses trois enfants, se rendirent sur les lieux marquants le passage de leurs ancêtres dans la commune. Plusieurs documents anciens conservés à la Maison du Patrimoine attestent de leur longue présence à Nespouls . Cette famille noble avait pour propriété un fief important à Favars avant la Révolution. Elle fit construire la chapelle droite de l'église Saint Julien (la chapelle Saint Sulpice) où les membres de cette famille furent enterrés jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Ils avaient également possession de la chapelle de Favars, dont la cloche porte inscriptions du donateur de leur famille. Plusieurs maisons leur appartenaient à Favars, et peut-être aussi le four à pain face au pigeonnier d'une de leur maison d'alors.

Cette immersion dans le passé fut chargée d'émotion et de reconnaissance pour la conservation et la valorisation de ce patrimoine de l'histoire ancienne de la commune.



La famille De Lacoste de Laval devant la chapelle de Favars, possession de leurs ancêtres

UNE MARCHE SOLIDAIRE AVEC LA MSA ET LES AGRICULTRICES

Le monde agricole sait depuis toujours unir ses forces lorsqu'il s'agit de solidarité. Cette année encore, la commission départementale des Agricultrices et la MSA du Limousin invitent les exploitants, leurs familles et l'ensemble du territoire à participer à une marche conviviale et engagée, au profit de la Ligue contre le cancer.

Un moment de partage pour toute la famille

Deux parcours au choix, de 5 km ou 8 km, permettront à chacun d'avancer à son rythme. Un guide du patrimoine sera présent pour faire découvrir les richesses et curiosités locales. Des brochures de la Maison du Patrimoine de Nespouls seront mises en vente et les bénéfices récoltés seront reversés à la Ligue contre le Cancer. Collation offerte à l'arrivée, moment d'échange autour d'un pot de l'amitié, et la certitude d'avoir marché pour une cause qui concerne tout le monde.

Une journée sous le signe de la prévention et de la solidarité

Les bénéfices de la journée seront intégralement reversés à l'association, pour soutenir la recherche et l'accompagnement des malades. Pour mémoire la dernière édition en 2023 à Servières-le château avait réuni près de 150 participants et avait permis de récolter près de 1100€ de dons au profit de la lutte contre le cancer.

Pourquoi participer?

Parce que la lutte contre le cancer est l'affaire de tous, et que chaque

Participation libre à partir de 5 € (gratuite pour les enfants).

Préinscriptions possibles par mail :

marchonscontrelecancer19@gmail.com ou via le QR code disponible sur l'affiche.

Aurélie CALVES CHETAILLE Animatrice FDSEA19

MARCHE ROSE X PATRIMOINE: TOUS SOLIDAIRES CONTRE LE CANCER!

SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 VILLAGE DE FAVARS 19600 NESPOULS



Randonnées pédestres de 5 ou 8km accessibles à tous Découverte du parcours possible avec un guide du patrimoine Pot de l'amitié offert

Contact et pré inscription : marchonscontrelecancer19@gmail.com 06 19 69 99 02 ou flashez le QR code



PARTICIPATION SOUS FORME DE DON DE 5€ MINIMUM

GRATUIT POUR LES

Inscriptions à partir de 13h Départ à 14h



















LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait des délibérations votées aux séances du conseil municipal d'avril, mai et juin 2025

CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 AVRIL 2025

- 1 Délibération fixant les taux d'imposition 2025
- 2 Délibération concernant les subventions attribuées aux associations.
- 3 Délibération portant présentation et approbation du budget primitif 2025
- 4 Délibération portant sur la participation fiscalisée de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze
- 5 Délibération portant adhésion à l'association France Alzheimer
- 6 Délibération portant mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze pour lancer la consultation en vue de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé
- Délibération concernant les dépenses à imputer au compte « 6232 fêtes et cérémonies »
- 8 Délibération concernant la convention pour la médecine préventive

Téléchargement du compte rendu du Conseil municipal sur le site de la mairie WWW.nespouls.fr

CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2025

- 1 Délibération relative à l'échange de terrain suite à la modification d'emprise du chemin rural de Baudran
- Délibération portant demande de subvention au titre du FEDER pour l'aménagement d'une aire de loisirs et sportive intergénérationnelle
- 3 Délibération validant le choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2025
- 4 Délibération portant modification de l'annexe 2 à la convention de mise en place de services communs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme afin d'intégrer la tarification des modification-application du droit au sol (ADS)
- 5 Délibération concernant le développement de l'offre de location longue durée de vélos à assistance électrique dans les communes : modification de la convention et du règlement d'utilisation
- 6 Délibération concernant les tarifs de la salle polyvalente
- Délibération concernant l'adhésion à complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraite
- 8 Délibération portant création d'un emploi permanent lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50% d'un temps complet et relatif au recrutement, le cas échéant, d'un agent contractuel



Mutuelle communale

Votre agence de proximité : Parc d'Activité Imhotep, Rue Marcel Deprez 87000 Limoges

Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h Mardi, jeudi et vendredi : sur rendez-vous

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou souscrire à notre offre : limoges@mutami.fr - 09 77 425 525 (prix d'un appel

www.mutuelle-mutami.fr fin







Permanences dans votre Mairie de 14h à 16h :

Mardi 16 septembre Jeudi 23 octobre Jeudi 13 novembre



TARIFICATION DES ORDURES MÉNAGÈRES



Pour accompagner le passage de la collecte des ordures ménagères à la quinzaine, dû au faible taux de présentation des bacs marron, le SIRTOM poursuit le déploiement des points d'apport volontaire qui constituent un deuxième exutoire et un service nouveau accessible 24h/24 et 7j/7.









Ils permettent de trier les emballages, le verre, les déchets alimentaires et les ordures ménagères.

Depuis janvier 2025, le SIRTOM incite les usagers à utiliser ces colonnes pour déposer leurs déchets et plus particulièrement les ordures ménagères.

En vous rendant à une colonne d'ordures ménagères, nous appliquons une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur, à chaque utilisation. Nous vous rappelons que la comptabilisa--tion s'effectue avec un badge nominatif*.

Il permet de déverrouiller le tambour de la colonne.

COLLECTE D'UN BAC 180 L

180 L x 0,03165 € = 5,69 €

COMPARATIF



APPORT AUX COLONNES

avec 4 sacs de 50 L → 200 L x 0,03165 € = 6,33 €



APPLICATION DE -20% = 5,06 €

Projection des tarifs par type de contenants avec le prix au litre 2025

FACTURATION

Mise en application dès 2025 sur vos apports 2024

Maintien de cette réduction les années suivantes

Mode de collecte	Contenants	Coûts 2025
	1 bac OM 120L	3,79€
	1 bac OM 180L	5,69€
	1 bac OM 240L	7,59€
Collecte en	1 bac OM 360L	11,39€
porte à porte	1 bac OM 770L	24,37 €
	1 rouleau de 25 sacs rouges post-payés 30L	23,73 €
	1 rouleau de 25 sacs rouges post-payés 50L	39,56 €
	1 rouleau de 25 sacs rouges post-payés 100L	79,12 €
Apport aux	l ouverture tambour OM 50L avec badge	1,26 €
colonnes	l ouverture tambour OM 100L avec badge	2,53 €

*Pour obtenir un badge gratuit (identique pour la colonne des restes de repas) :

- Remplissez le formulaire via le site internet www.sirtom-region-brive.net rubrique vos services / demandes en ligne
- Présentez-vous à l'accueil du SIRTOM av du 4 juillet 1776 à Brive, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- Par mail à sirtom@sirtom-brive.fr
- Contactez-nous au N°Vert 0800 204 054

Seul le renouvellement du badge, en cas de perte, vous sera facturé 10€.

VOUS ÊTES LOCATAIRE?

C'est au propriétaire de faire la demande du badge

> Restitution du badge avec la remise des clefs à l'état des lieux sortant









ÉTAT CIVIL

De mai à septembre 2025

Naissance

Eliott WYON KORNPROBST né le 28 mai 2025 de Maxime WYON et Joséphine KORNPROBST.

Décès

- Roman SIMON RUIZ décédé à NES-POULS le 2 mai 2025
- Patricia SANDRE décédée à NESPOULS le 23 juin 2025

Mariages

- Denis CHAMPAGNAC et Josette TOMA-SI mariés à Nespouls le 2 mai 2025
- Stéphane BARDE et Aurélie HERRY mariés à Nespouls le 24 mai 2025
- Cédric RAVA et Audrey DE INÈS mariés à NESPOULS le 12 juillet 2025
- Maxime CELLIE et Laure JARNOLLE mariés à NESPOULS le 6 septembre 2025

DIVERS

Mission locale

Depuis 20 ans, la Mission Locale est présente sur notre commune. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Monsieur BESSODES (06 67 64 44 49) assure une permanence à la mairie de Nespouls, tous les deux mois en fonction des demandes

Prochaine permanence

le mercredi 19 novembre au matin

Coordonnées de la Mission Locale
Tel: 05 55 17 73 00
Courriel:
contact@missionlocalebrive.fr

Adresse: 8, avenue André Jalinat 19100 BRIVE

Cabinet infirmières

Sur rendez-vous 7j/7 et 24h/24 au numéro suivant: 06 75 21 51 24

Caroline Lenglet responsable de l'équipe Adresse : 1, rue de la Fontaine du Bourg

AIDE MÉMOIRE



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'APC est ouverte:

Les lundis, mercredis et vendredis...... de 08h45 à 12h15

Les mardis et jeudis de 13h15 à 16h30

Les samedis Fermée

Téléphone de l'agence : 05.19.59.03.70.

Mairie

ADRESSE:

14, Place de la Croix Blanche 19600 NESPOULS

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE



Lundi :09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Mardi :09h00 à 12h30 Mercredi :09h00 à 12h30 Jeudi :09h00 à 12h30

Vendredi:.....09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Samedi:.....Fermé

PERMANENCES DES ÉLU.E.S.

Lundi	09h - 12h	Monsieur le Maire François PATIER
Mercredi	10h -12h	Bernard ROCHE, adjoint au Maire
Jeudi	10h -12h	Myrianne AUSSEL, adjointe au Maire
Jeudi	10h - 12h	Monique SERRE, adjointe au Maire
		(sur rendez vous)
Vendredi	10h - 12h	Franck BARONI, adjoint au Maire
Samedi	10h - 12h	Monsieur le Maire François PATIER

LES ÉLU.E.S PEUVENT VOUS RENCONTRER SUR RENDEZ-VOUS EN TÉLÉPHONANT À LA MAIRIE : 05 55 85 82 22

Vous pouvez joindre les élu.e.s aux courriels suivants

AGENDA

A suivre sur Intramuros Nespouls



